

Domaine communal - Rue Edison - Aliénation de terrain à la SCI ELOI CLERGET

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Lorsque la Ville a vendu à la Société DALLOZ la propriété anciennement occupée par GIP Temps-Fréquence, elle a conservé une bande de terrain de 15 m de large en bordure de la propriété de la Société ZENITH-PRÉCISION, rue Edison. Cette dernière a confirmé son intérêt pour cette bande. Pour concrétiser cette opération, la SCI ELOI CLERGET achète ce terrain (cadastré section MX n° 305, 348 et 349 pour 9 a 00) à la Ville et le mettra à disposition de ZENITH-PRÉCISION.

Le prix convenu est de 90 F HT le mètre carré, soit un montant de 81 000 F HT. Mes RACLE et COLIN, Notaires, participeront à l'établissement de cet acte.

Le montant HT de cette aliénation sera encaissé au chapitre 906.91.210.85013.20200, imputation qu'il convient d'ouvrir au BS de l'exercice courant.

La Commission Urbanisme a émis un avis favorable unanime le 22 février 1990.

Le Conseil Municipal est invité à procéder à cette aliénation et à autoriser M. le Député-Maire à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.